

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2016 – 20 h 30

PRESENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Nathalie BURFIN - Noël CATHELIN - Christophe DEGLISE - Jocelyne DESCOLLONGES - Emmanuel GINET - Jean-Jacques LANDRIEUX - Céline THEVENOUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER

ABSENTS EXCUSES : Frédéric GIROUD ➔ procuration à Emmanuel GINET
Melvyn GIRAULT

Date de convocation : 10 mars 2016

Secrétaire de séance : Jocelyne DESCOLLONGES.

II/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 FEVRIER 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

III/ FINANCES COMMUNALES

1- Marchés/commandes passés

Monsieur le maire, en application de l'article L2122-22 du CGCT rend compte de l'acquisition d'un camion-benne, d'occasion, pour un coût de 19.580 € T.T.C.

2- Budgets – Comptes Administratifs – Comptes de Gestion.

- Monsieur le Maire :

- Informe l'assemblée que les services de la Trésorerie n'ont pas transmis, à la date convenue, les comptes de gestion des différents budgets et qu'il y a donc lieu de surseoir à l'approbation des comptes administratifs et de gestion de l'exercices 2015.
- Rappelle les propositions et lignes directrices retenues pour l'établissement des budgets 2016 avec les programmes d'investissements et invite l'assemblée à faire part d'éventuelles réflexions.
- Présente l'état de notification des ressources fiscales des taxes directes locales et propose pour l'exercice 2016 de laisser les taux des différentes taxes inchangés par rapport à l'exercice 2015.

- Augmentation du capital de la Semcoda

Le conseil municipal approuve l'augmentation de capital envisagée par la Semcoda et le changement des statuts.

III/ VOIRIE – RESEAU DIVERS – URBANISME

1- Voirie communautaire

Le conseil municipal est informé qu'un programme de travaux 2016 de réhabilitation de revêtements de la voirie communautaire de la commune est à l'étude par la commission voirie de CCRCP.

2- SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le projet de règlement du SPANC est présenté au conseil municipal en vue d'une prochaine délibération d'approbation.

3- révision du POS/PLU

- Les élus participant au groupe de travail de révision du POS le transformant en PLU rendent compte au conseil municipal de la 1^{ère} réunion, de lancement, du 10/03/2016 avec l'urbaniste retenue pour cette procédure.
- Il est rappelé que la loi ALUR (2014) prévoit que les plans d'occupation des sols (POS) non transformés en plan local d'urbanisme (PLU) au 31 décembre 2015 deviennent caducs le 27 mars 2017 avec application du règlement national d'urbanisme (RNU). Le Maire devra recueillir l'avis conforme du Préfet sur les demandes de permis (PC) ou les déclarations préalables (DP) postérieures à cette date.

- Concertation avec la population.
Il est rappelé :
 - que la concertation est obligatoire du début de l'étude jusqu'à la délibération d'arrêt de projet.
 - les modalités retenues dans la délibération de prescription de la révision du POS (21 octobre 2011) :
 - associer les habitants, les associations locales et les personnes publiques concernées dont les représentants de la profession agricole selon les modalités suivantes :
 - Tenir un registre en mairie, aux jours et heures d'ouverture, sur lequel les personnes intéressées noteront toute réflexion et proposition en rapport à la révision
 - Organiser au moins une réunion publique
 - Apporter une information régulière sur les avancées de la révision.

IV/ CCRCP

Un point d'étape est fait sur le projet de la fusion avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

VI/ DIVERS

- Par délibération, le conseil municipal donne mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain pour engager une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective.
- Il est fait part au conseil municipal des difficultés de fonctionnement de la Trésorerie de Lagnieu et d'un projet de transfert de ce service sur la Trésorerie d'Ambérieu-en-Bugey.
- Fleurissement du village. Les plantations sont prévues vendredi 6 mai à 8h30. Tous les bénévoles qui viendraient participer sont les bienvenus.
- Formation « Les gestes qui sauvent »
Onze personnes sont inscrites. Possibilité encore de s'inscrire. Date de la formation à convenir avec le service formation des pompiers.
- Association BARRAC (Bugey Anti gaspille Récupère Recycle Apporte ses Compétences et sa Convivialité)
Par délibération le conseil municipal donne son accord pour que la commune poursuive la mise à disposition, à titre gracieux, de locaux communaux de l'ancienne école de la gare au profit du Département, pour l'usage du groupe BARRAC.
Une convention pour une année, reconductible, sera établie.
- Décharge communale réglementée – ancienne voie du Tram.
Le portail d'accès à la décharge est en réaménagement.
Notre commune est rattachée à la CCRCP qui, sur la commune de LHUIS, gère une déchetterie qui collecte, en autres, les déchets verts et produits d'élagage.
Il est donc interdit, aux particuliers et aux entreprises, de déverser leurs déchets verts et produits d'élagage sur la plateforme de la décharge.
Un arrêté d'interdiction avec rappel des sanctions en cas d'infraction sera apposé sur l'accès à la plateforme.
- Appartement mairie
Après étude des demandes reçues, le conseil municipal décide de louer à compter du 1^{er} avril, l'appartement T4 situé dans le bâtiment de la mairie, à M. Rémi BOGEY et Mme Audrey GIRAULT, pour un loyer mensuel de 450 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Compte rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.

.../...